

# ACCUEIL DES CLASSES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES



**Année scolaire 2018-2019**

La Ville de Meudon est heureuse de proposer aux classes des écoles maternelles et primaires le catalogue des services de la médiathèque municipale.

De la découverte des espaces et des collections à l'exploration d'un thème ou d'un genre littéraire en passant par les écoutes musicales, les séances proposées par la médiathèque sont autant d'occasions de familiariser les enfants avec le livre et la lecture, de leur rendre plus accessibles les contenus et de les aider dans leur découverte de la recherche documentaire.

La médiathèque invite par ailleurs les écoles à proposer les projets les plus divers, qui seront chacun étudié avec l'enseignant qui en fera la demande afin de pouvoir s'y associer.

Je vous souhaite une bonne rentrée et une excellente année scolaire, et espère que vous trouverez dans ces pages de quoi nourrir l'appétit de culture des jeunes Meudonnais.



**VIRGINIE LANLO**  
Maire adjoint  
déléguée à l'Éducation

# LE SAVIEZ-VOUS ?

## LES SERVICES DE LA MÉDIATHÈQUE

### **Cartes collectivités**

Vous pouvez demander une « carte collectivité » nominative. Réservée aux enseignants travaillant à Meudon, elle permet d'emprunter gratuitement : **50 livres (durée de 7 semaines)**

**Pour des raisons de droits, la carte ne donne pas accès aux DVD.**

Il s'agit d'une carte professionnelle qui implique la responsabilité de l'enseignant ou, le cas échéant, du directeur d'établissement auquel il est rattaché. A ce titre, la fiche d'inscription « collectivité » devra porter le cachet du directeur d'établissement, dans le cas d'une première inscription ou d'une affectation dans un autre établissement scolaire.

L'enseignant est responsable des pertes, oublis ou détériorations des documents empruntés par sa classe : il veillera au remplacement des documents perdus ou détériorés.

L'ensemble des documents prêtés à la classe devra impérativement être rendu à la médiathèque avant la période des vacances d'été.

### **Aide à la gestion des BCD**

La médiathèque peut vous aider et vous conseiller dans la gestion de votre BCD et vos projets d'animation (classement et tri des livres, nouvelles acquisitions, mise en place d'une signalétique etc.).

### **Sélection et mise à disposition de documents**

Une sélection de titres sur un auteur ou un thème de votre choix peut être constituée à votre demande. Le délai de préparation de la recherche thématique est de 15 jours. Vous pouvez en faire la demande par mail ou dans les médiathèques.

### **Visites libres, sur rendez-vous**

La médiathèque vous offre la possibilité de venir avec votre classe, en visite libre pour faire des recherches documentaires, lire sur place ou emprunter des livres.

Cette visite, menée par l'enseignant, s'organise **sur rendez-vous les mardis, jeudis et vendredis aux horaires d'ouverture de la médiathèque (15h-19h).**

# LE SAVIEZ-VOUS ?

## LES ACCUEILS ANIMÉS

Les accueils animés sont envisagés sous la forme d'un parcours de lecture qui évolue au fur et à mesure de la scolarité de l'enfant, afin que le livre, l'écrit, et l'image, sous ses différentes formes, soient une réelle source d'enrichissement et de plaisir.

### **Pourquoi des accueils de classes à la médiathèque ?**

- Pour présenter la médiathèque, la diversité de ses ressources et collections
- Pour que les enfants comprennent comment fonctionne la médiathèque et puissent la fréquenter de façon autonome
- Pour stimuler le goût pour la lecture et favoriser une rencontre personnelle avec le livre
- Pour contribuer à la construction de références culturelles chez l'enfant

### **Que faisons-nous lors de ces accueils ?**

Nous vous proposons de travailler en véritable co-construction avec les bibliothécaires autour de vos projets, thématiques et envies ou à partir de formules adaptées aux différents niveaux.

### **Quels engagements vous sont demandés pour que le partenariat fonctionne ?**

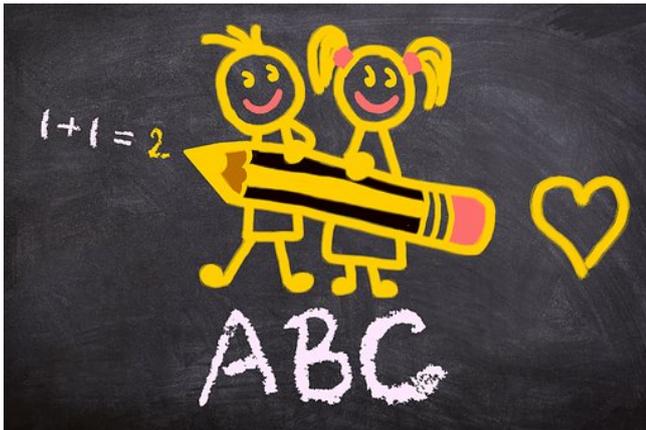
- Les accueils de classe sont préparés en amont, avec l'équipe de la médiathèque.
- Selon les niveaux et les accueils choisis, les séances durent de 45 minutes à 1h30.
- La prise de rendez-vous pour le transport en car est assurée par l'enseignant suffisamment à l'avance pour pouvoir assurer la venue de la classe.
- Tout contretemps, échange ou annulation de séance doit être annoncé le plus tôt possible. Si l'annulation est le fait de la médiathèque, un nouveau rendez-vous est systématiquement proposé, tandis que si l'annulation est le fait de l'école, le rendez-vous annulé sera remplacé dans les limites de la disponibilité des plannings. En cas d'absence ponctuelle de l'enseignant référent, la séance sera reportée.
- Les horaires (début et fin de séance) fixés avec la médiathèque doivent être respectés par les partenaires. En cas de retard de la classe, le rendez-vous ne pourra être prolongé au-delà de l'heure initialement prévue. Si le retard outrepassé 20 min, la médiathèque se réserve le droit d'annuler d'office la visite.
- L'enseignant est responsable de sa classe. Pour garantir les meilleures conditions d'accueil, il veille au bon comportement des enfants, participe à l'animation et joue un rôle d'encadrement prépondérant. Les aide-éducateurs, Atsem et les parents veillent également au bon déroulement de la séance en participant à la gestion du groupe. Il est rappelé que les enfants doivent circuler dans le calme et respecter les autres usagers.

# 1) PROJET D'ÉCOLE, PROJET DE CLASSE : PARTAGEZ LE AVEC NOUS !

Vous avez un projet d'école ? Un projet de classe ? Une thématique fil rouge pour toute l'année scolaire ? Faites-vous connaître !

Nous pouvons bâtir ensemble un partenariat comprenant un ou plusieurs accueils en fonction de votre demande et de nos possibilités. Si vous êtes éloigné de la médiathèque, nous pouvons éventuellement venir jusqu'à votre école.

Pour construire ce type de projet, contactez-nous impérativement **avant le 19 septembre 2018** afin que nous prenions en compte votre inscription avant l'établissement de nos plannings.



## 2) ACCUEILS THÉMATIQUES

Si vous cherchez l'inspiration voici quelques thématiques, que nous pouvons développer en fonction de votre demande.

### MATERNELLES

#### Visite découverte de la médiathèque

Découvrez les collections et le fonctionnement de votre médiathèque la plus proche.



#### Kamishibaï



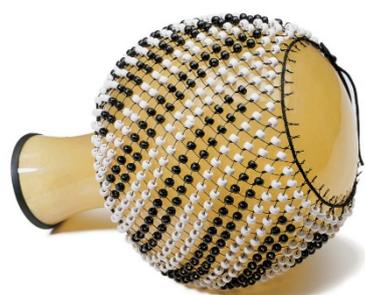
Découvrez le kamishibaï, petit théâtre d'images japonais et, avec lui, une autre façon de raconter des histoires.

## Le loup

Découvrez comment le loup est représenté dans les albums, les contes classiques et détournés.



## Découvertes et écoutes musicales



Découvrez, identifiez et manipulez différents instruments de musique.

## CP

### Visite découverte de la médiathèque



Découvrez les collections et le fonctionnement de votre médiathèque la plus proche.

### Kamishibai



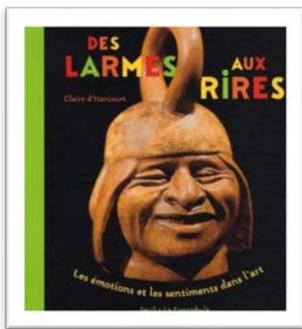
Découvrez le kamishibai, petit théâtre d'images japonais et, avec lui, une autre façon de raconter des histoires.

## Découvertes et écoutes musicales

Découvrez la musique d'orchestre et les musiques du monde en manipulant différents instruments.



## Art



À partir de différents types d'albums et documentaires artistiques, découvrez différentes façon de représenter la réalité, les techniques utilisées par les artistes et les émotions que les œuvres d'art véhiculent.

## ÉLÉMENTAIRES

### CE1: art



A partir de différents types d'albums et documentaires artistiques, découvrez différentes façon de représenter la réalité, les techniques utilisées par les artistes et les émotions que les œuvres d'art véhiculent.

## Du CE1 au CM2 : Kamishibai



Découvrez le kamishibai, petit théâtre d'images japonais et, avec lui, une autre façon de raconter des histoires. Les plus grands auront la possibilité de s'initier et d'expérimenter cette technique.

## Du CE1 au CM2 : découvertes et écoutes musicales

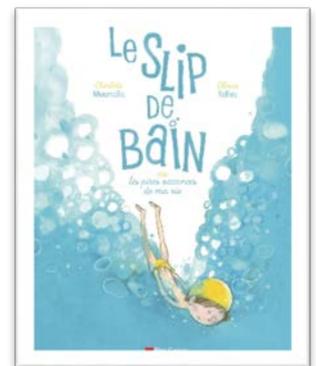
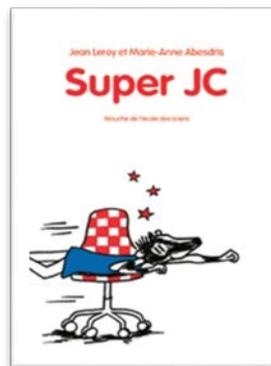
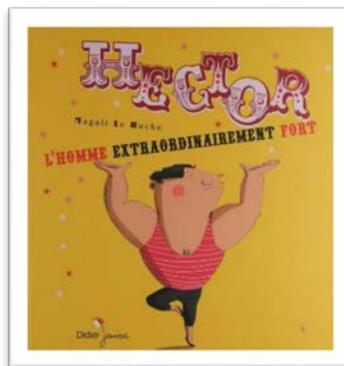
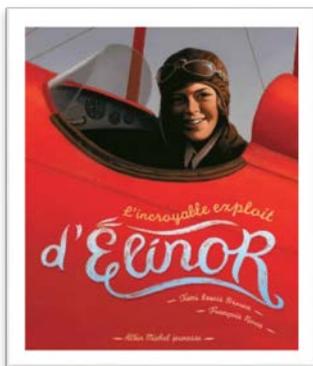


CE1 : Découvrez la musique d'orchestre et la musique du monde en manipulant différents instruments.

CE2-CM2 : Découvrez les instruments et musiques caractéristiques de différentes régions du monde, une ouverture et une sensibilisation à d'autres cultures par le biais de l'écoute musicale.

## Du CE2 au CM2 : héros et héroïnes

Découvrez différentes figures héroïques qui ont marqué l'Histoire ou la littérature jeunesse tout en s'éloignant des grands archétypes.



### 3) ACCUEILS EN LIEN AVEC LA PROGRAMMATION CULTURELLE DE LA MÉDIATHÈQUE

Si vous souhaitez venir à la médiathèque en lien avec des événements nationaux ou locaux, voici quelques propositions :

#### De la GS au CM2 : focus sur le Japon



En novembre, à l'occasion de l'année du Japon en France, la médiathèque programmera un mois dédié à la culture japonaise, foisonnant d'animations et de découvertes. À cette occasion, découvrez livres et culture japonaise : origami, livres d'artistes, kamishibai ...

#### GS et CP : focus sur la collection Pastel de l'Ecole des Loisirs à travers la visite animée d'une exposition

Pastel, la collection de l'Ecole des loisirs, fête ses 30 ans en 2018. A cette occasion venez découvrir ou redécouvrir « le petit monde de Pastel » dans une exposition présentant les auteurs ou illustrateurs emblématiques, accompagnée de jeux et activités adaptés aux deux niveaux.



#### Du CP au CM2 : 21<sup>e</sup> édition du Printemps des poètes (2019)

Cette adorable personne c'est toi  
 sous le grand parapluie catholique  
 le dimanche  
 on va à la messe  
 tu es plus bas  
 c'est ton cœur  
 que  
 bats

don  
 ça arien  
 l'impar  
 fait le mariage  
 de ton buste...  
 dors ou remonte  
 à travers un mariage.

Tous les ans, au mois de mars, la médiathèque s'associe à cette manifestation nationale dédiée à la poésie.

Dès le mois de janvier et jusqu'à la mi-février, vous pouvez participer avec votre classe à un concours de poésie, en lien avec le thème décliné sur toute la France. Ce concours qui s'adresse à tous, petits et grands, est réparti en deux catégories, jeune public : (jusqu'à 16 ans) et adulte (à partir de 17 ans).

Courant mars, les poèmes sont affichés dans les deux médiathèques. Les 10 poèmes primés (5 par catégorie) sont lus lors de la remise des prix du concours de poésie, suivie d'un spectacle de poésie qui a lieu un samedi après-midi de mars (date à venir).

Si vous avez prévu de vous inscrire à ce prix, la médiathèque peut vous proposer une séance d'introduction à la poésie sous toutes ses formes.

## CM2, Les petits champions de la lecture : championnat de lecture à voix haute



L'équipe de la médiathèque propose de vous accompagner dans ce championnat en vous présentant des livres de littérature jeunesse desquels vous pouvez extraire un passage et en vous conseillant pour lire à voix haute.

Créé en 2012, à l'initiative du Syndicat national de l'édition, présidé par Antoine Gallimard et soutenu par le ministère de l'Éducation Nationale, le jeu de lecture à voix haute « Les Petits Champions de la lecture » s'adressent aux enfants scolarisés en CM2.

Ce championnat promeut la lecture auprès des jeunes sur un mode oral, ludique et festif. Le plaisir de lire, associé au partage et à la convivialité, sont au cœur de cette manifestation dont les enfants tiennent le premier rôle.

Le principe du jeu est simple : au sein de leur classe, sous la responsabilité de leur enseignant, les enfants scolarisés en classe de CM2 lisent à haute voix **un texte extrait d'une œuvre de fiction de leur choix, pour une durée maximale de 3 min.**

Le meilleur lecteur, désigné par ses pairs, participe à une finale locale (départementale), puis à une finale régionale organisée

sur Internet, à partir des vidéos des différents lauréats des finales locales. Les lauréats de l'étape régionale sont invités, avec un accompagnateur, à participer à une grande finale festive à la Comédie Française, à Paris, en juin.

Voici d'ores et déjà les grandes étapes de ce championnat :

La finale départementale est prévue le **samedi 16 mars** à l'espace culturel Robert-Doisneau

Pour plus d'informations sur ce prix

<http://lespetitschampionsdelalecture.fr>

# INSCRIPTIONS MODE D'EMPLOI

Les inscriptions s'effectueront du **4 au 19 septembre 2018** :

- Dans les médiathèques les **13, 14 et 18 septembre de 12h à 13h.**
- Par téléphone les **13, 14 et 18 septembre de 17h à 18h**  
et les **12, 15 et 19 septembre de 12h à 13h**  
au 01 41 28 19 66 ou 01 41 14 00 83.

Au-delà du 19 septembre aucune inscription ne sera prise en compte.

**Lors de cet entretien, nous discuterons de vos projets, demandes et propositions pour cette nouvelle année scolaire.**

Chaque inscription sera examinée et validée dans la limite des créneaux disponibles pour les accueils de classes.

Une fois les plannings établis, ils seront envoyés à la fois aux directeurs d'établissement et aux adresses email des enseignants.

Un à deux mois avant la visite, vous recevrez un courriel de rappel du rendez-vous (date et créneau).

- Contact de la bibliothécaire référente des accueils scolaires à Meudon-la-Forêt  
**ANABEL JOUINEAU**  
[anabel.jouineau@mairie-meudon.fr](mailto:anabel.jouineau@mairie-meudon.fr)  
01 41 28 19 64
- Contact de la bibliothécaire référente des accueils scolaires à Meudon  
**CÉCILE LE CARDINAL**  
[cecile.lecardinal@mairie-meudon.fr](mailto:cecile.lecardinal@mairie-meudon.fr)  
01 41 14 00 83
- Contact de la responsable du département jeunesse  
**CÉCILE FERRATON**  
[cecile.ferraton@mairie-meudon.fr](mailto:cecile.ferraton@mairie-meudon.fr)  
01 41 14 19 69

**Meudon**  
2 rue de l'Église  
92190 Meudon  
01 41 14 00 70

**Meudon-la-Forêt**  
Place centrale, av du Gal de Gaulle  
92360 Meudon-la-Forêt  
01 41 28 19 55

Un seul contact : [mediatheque@mairie-meudon.fr](mailto:mediatheque@mairie-meudon.fr)

Découvrez le nouveau portail : <https://media.mairie-meudon.fr>

## HORAIRES

- mardi, jeudi, vendredi 15h-19h
- mercredi, samedi 10h-13h & 14h-18h
- Le dimanche 14h-18h (alternance d'octobre à mai)
- Vacances scolaires : mardi - samedi 14h-18h  
dimanche 14h-18h (alternance d'octobre à mai)

Accès à la médiathèque libre et gratuit.

Inscription nécessaire pour l'emprunt de documents.

- 8,50 € pour les Meudonnais, les habitants de Grand Paris Seine Ouest (GPSO).
- 14,50€ pour les personnes travaillant à Meudon
- 21€ pour les personnes hors GPSO.
- gratuit pour :
  - les Meudonnais ou les jeunes scolarisés à Meudon jusqu'à 18 ans,
  - les Meudonnais non-imposables, titulaires de minima sociaux ou inscrits à Pôle emploi,
  - les collectivités situées à Meudon,
  - l'accès au WiFi et aux postes informatiques.

Quotas : 15 documents par carte pour 3 semaines renouvelables deux fois (livres, revues, textes lus, DVD & Blu-ray, CD audio) ou 7 semaines (partitions, méthodes d'apprentissage langue & musique).

## Pour plus d'informations

Catalogue et informations en ligne [media.mairie-meudon.fr](http://media.mairie-meudon.fr) et [meudon.fr](http://meudon.fr)



médiathèque